



UNIVERSITÉ
SAVOIE
MONT BLANC

LIVRET DE

L'ALTERNANT

Nom & Prénom de l'alternant :

Entreprise d'accueil :

Formation :

MASTER INFORMATIQUE ET SYSTÈMES COOPÉRATIFS

Année(s) Universitaire(s) —————



04 79 75 85 85 / www.univ-smb.fr



facebook.com/univsavoie



[@univ_savoie](https://twitter.com/univ_savoie)

ANNECY-LE-VIEUX · CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE · LE BOURGET-DU-LAC



CONTACTS (MASTER INFORMATIQUE ET SYSTÈMES COOPÉRATIFS)

responsable-dept-info.scem@univ-smb.fr

secretariat-dept-info.scem@univ-smb.fr

Tél. 04.79.75.88.44

ACCÈS

PRÉSIDENTE ET SERVICES CENTRAUX

27 rue Marcoz
73000 Chambéry

CAMPUS DE JACOB-BELLECOMBETTE

Rue Jean-Baptiste Richard
73000 Jacob-Bellecombette

CAMPUS DU BOURGET-DU-LAC

Avenue du Lac d'Annecy
73370 Le Bourget-du-Lac

CAMPUS D'ANNECY-LE-VIEUX

Rue de l'Arc en Ciel & Chemin Bellevue
74940 Annecy-le-Vieux

Renseignements sur
les contractants

P.4 **Le Salarié Alternant**
L'entreprise d'accueil / L'employeur
L'organisme de formation

Contexte général
du contrat de
professionnalisation

P.5 **Introduction**
Quels peuvent être les employeurs?
Les avantages pour les employeurs
P.6 **Un engagement tripartite**

Rappels sur la
formation universitaire

P.7 **Objectifs de la formation**
Compétences visées

Calendrier prévisionnel
de la formation

P.8 **Domaine, parcours**
Unité d'Enseignement
Élément Constitutif

Le suivi de l'alternant

P.9 **Calendrier prévisionnel**
Rythme d'alternance

Maquette
pédagogique

P.10 **Un double-encadrement**
Rôles & missions

Procédure à suivre
en cas de maladie
ou d'accident
de l'alternant

P.11 **Schéma explicatif**
Numéros d'urgence

Fiche de suivi
en entreprise

P.12 **N°1 : Profil de poste & objectifs**
P.14 **N°2 : Comportement et compétences**
P.16 **N°3 : Évaluation finale**

Le Salarié Alternant

Nom

Prénom

Adresse pendant la formation

Tél. et/ou Port.

Email

Date de début du contrat

Date de fin du contrat

L'entreprise d'accueil / L'employeur

Raison Sociale

Adresse

Activité

Tél. et/ou Port.

Email

Nom & Prénom du tuteur

Fonction

Tél. et/ou Port.

Email

L'organisme de formation

Université Savoie Mont Blanc

UFR SceM - Département INFORMATIQUE

Adresse Campus Scientifique Technolac - Bât Le Chablais- 73370 LE BOURGET DU LAC

Formation MASTER INFORMATIQUE en alternance

Responsable Pédagogique M. David TELISSON

Tél. et/ou Port. 04.79.75.88.44

Email david.telisson@univ-smb.fr

Assistante Administrative M^{me} Isabelle WAGNER

Tél. et/ou Port. 04.79.75.88.44

Email secretariat-dept-info.scem@univ-smb.fr

Nom & Prénom du tuteur pédagogique

Tél. et/ou Port.

Email

Le contrat de professionnalisation pour le MASTER II Informatique est un CDD ou un CDI conclu avec un jeune/adulte suivant une formation à l'Université Savoie Mont Blanc*. A ce titre, l'alternant a le statut de salarié dans l'entreprise, tout en se formant et en préparant un diplôme reconnu (diplôme d'Etat). Le temps consacré à la formation est important puisqu'il doit représenter 15 à 25% de la totalité du temps de travail. La formation universitaire pour ce MASTER représente environ 380 heures par an. Elle est dispensée de septembre à fin mars sur le rythme de 15j/15j. D'avril à fin septembre, l'alternant est à temps plein dans l'entreprise.

*Cours dispensés sur le campus scientifique du Bourget-du-Lac

Quels peuvent être les employeurs?

Tout employeur autre que l'Etat, les collectivités territoriales et les établissements publics à caractère administratif.

Les avantages pour les employeurs

Cette forme de CDD présente plusieurs avantages financiers:

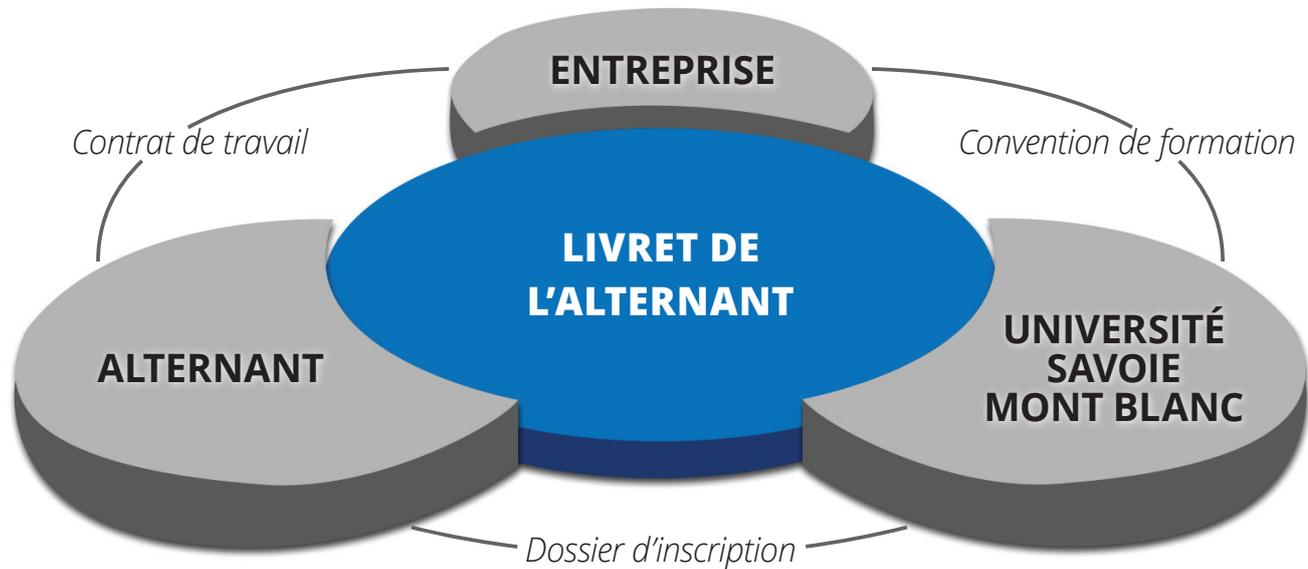
- une rémunération allégée:

Âge du salarié	Pourcentage de rémunération
Salarié de moins de 21 ans	65 % du SMIC
Salarié de 21 ans à 25 ans	80 % du SMIC
Salarié de 26 ans et plus	100 % du SMIC ou 85 % du salaire minimum indiqué dans la convention collective

Montant du SMIC au 1er janvier 2017 : 9,76 € brut de l'heure soit 1 480,27 € € bruts mensuels sur la base de la durée légale de 35 heures hebdomadaires.

- une réduction de charges patronales (réduction Fillon sur les bas salaires, pour les alternants âgés de moins de 26 ans),
- un salarié non pris en compte dans l'effectif de l'entreprise,
- une dispense de versement de la prime de précarité (CDD),
- une aide supplémentaire de Pôle Emploi pour l'embauche supplémentaire d'un alternant et l'embauche d'un alternant de plus de 26 ans.
- une formation prise en charge pour tout ou partie par votre OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé), vous permettant d'utiliser vos cotisations obligatoires au titre de la formation continue,
- Former un jeune / adulte aux produits /méthodes de l'entreprise, tout en bénéficiant des compétences générales acquises au cours de sa formation à l'Université SMB.
- Transmettre et/ou renouveler les savoir-faire de l'entreprise.
- Mettre en situation l'alternant avant de l'intégrer à l'entreprise si elle le souhaite.
- Jusqu'au 30 juin 2017, les employeurs de moins de 250 salariés peuvent bénéficier de la nouvelle prime « Embauche PME » qui s'élève à 2000€ par an.

Un engagement tripartite



Pour l'employeur :

- Donner des missions à l'alternant en adéquation avec les objectifs de la qualification visée.
- Rémunérer le salarié (selon les grilles).
- Financer la formation ($380h \times 12€ = 4560€$ pris en charge partiellement ou totalement par l'OPCA).
- Permettre au salarié d'acquérir une qualification professionnelle.
- Veiller à ce qu'une problématique scientifique et/ou technique en adéquation avec la formation du Master Informatique soit étudiée par l'alternant (soutenance intermédiaire et finale).

Pour le salarié en contrat de professionnalisation

- Effectuer les tâches confiées par l'entreprise.
- Respecter les termes du contrat de travail.
- Être assidu(e) en formation et en entreprise.
- Respecter les règlements intérieurs de l'entreprise et de l'organisme de formation.
- Suivre les enseignements et activités pédagogiques de la formation.
- Se présenter aux épreuves et examens du diplôme.

Pour l'organisme de formation

- Respecter le référentiel et le calendrier de formation,
- Contrôler les absences du salarié en formation,
- Délivrer les attestations de présence,
- Effectuer un bilan en début, milieu de parcours et à la fin de l'année universitaire avec le tuteur entreprise.

Objectifs de la formation

Former des experts en ingénierie, spécialisés en informatique, ayant des aptitudes personnelles et professionnelles nécessaires à l'exercice du métier d'ingénieur : autonomie, adaptabilité, évolutivité, capacité d'intégration et travail d'équipe.

Compétences visées

Domaines	Connaissances	Savoir-faire associés
Ingénierie logicielle	<ul style="list-style-type: none"> • Cycle de vie du logiciel • Conception orientée objet • Ingénierie dirigée par les modèles • Notions de méta-modélisation • Méthodes agiles • Qualité du code • Intégration continue 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser les concepts de la réalisation de modèles • Maitriser l'approche MDA • Générer du code à partir des modèles et des processus sous-jacents • Avoir une bonne pratique du développement logiciel
Informatique ambiante	<ul style="list-style-type: none"> • Conception de systèmes pervasifs (considérations humaines et techniques) • Middlewares d'intercommunication entre les machines • Algorithmes synchrone et asynchrone • Fouilles de données (extraction, classification, pertinences, analyse) 	<ul style="list-style-type: none"> • Intégrer l'évolution des modalités d'interaction (dispositifs physiques, interfaces haptiques, etc.) • Savoir développer des dispositifs logiciels et physiques dédiés qui forment le nouvel écosystème technologique • Interpréter les nombreuses données disponibles sur internet ou stockées dans les bases de données de grande dimension
Sûreté des applications	<ul style="list-style-type: none"> • Sécurité des systèmes d'informations • Enjeux et bonnes pratiques de sécurité • Attaques protocolaires et la sécurité des applications web • Chiffrement, méthode de signature et certificat • Gestion des identités numériques et des outils associés. 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser les outils et algorithmes de la cryptographie • Mettre en œuvre les protocoles de sécurité • Maitriser les techniques d'identification de personnes
Entrepreneuriat	<ul style="list-style-type: none"> • Pilotage par projet • Évaluation des risques • Gestion des compétences • Connaissance de l'environnement • Définition des stratégies • Innovation et création 	<ul style="list-style-type: none"> • Maitriser les outils de gestion de projet • Savoir piloter un projet • Encadrer une équipe • Etre force de proposition

MENTION : INFORMATIQUE			
PARCOURS : INFORMATIQUE ET SYSTÈMES COOPÉRATIFS			
Unité d'Enseignement	Élément Constitutif	Durée (h)	ECTS (i)
Frameworks logiciels	<ul style="list-style-type: none"> • Architectures clients serveur • Assemblage de composants et création d'applications d'entreprises • Utilisation et mise en œuvre des Services WEB 	30	3
Ingénierie Dirigée par les Modèles	<ul style="list-style-type: none"> • Approche MDA, création, validation et transformation de modèles. • Techniques de traitement des modèles • Génération automatique de code 	30	3
Business Process Management	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'applications à partir de modèles • Cycle de vie des applications • Opérationnalisation des processus • Environnements intégrés (modeleur BPMN) 	30	3
Parallélisme	<ul style="list-style-type: none"> • Modèles à base de mémoire partagée et répartie • Sémantique opérationnelle à base de système de transitions étiquetées 	30	3
Fouilles de données	<ul style="list-style-type: none"> • Techniques de fouille de données (data mining). • Méthodes de classification des données 	30	3
Algorithmique distribuée et middleware	<ul style="list-style-type: none"> • Middlewares d'intercommunication • Algorithmique distribuée et passage de message • Conception de services de middleware 	30	3
Internet des objets	<ul style="list-style-type: none"> • Protocoles de l'Internet des Objets • Systèmes d'exploitation embarqués 	30	3
Systèmes pervasifs	<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles Interfaces Hommes-Machines • Eco-systèmes instrumentés 	30	3
Cryptologie	<ul style="list-style-type: none"> • Concepts de la cryptologie moderne (outils et résultats mathématiques) • Aspects algorithmiques de la cryptographie • Attaques par compromis temps-mémoire 	30	3
Sécurité des applications et des infrastructures	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeux et bonnes pratiques de sécurité • Attaques protocolaires (ARP-DNS). • Sécurité des applications • Chiffrement, méthode de signature et certificat 	30	3
Gestion des identités numériques	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de la gestion des identités numériques et des outils associés • Techniques biométriques d'identification des personnes 	30	3
Anglais	<ul style="list-style-type: none"> • Activités orales et écrites basées sur des simulations d'environnements professionnels • Travail spécifique sur la préparation au TOEIC (méthodologie, repérages grammaticaux et lexicaux, passage de mini tests et d'un test blanc) 	30	3
Formation en entreprise			24
TOTAL heure présentielle année + 20h évaluation		380	60

(i) European Credit Transfer System

Calendrier 2017-2018 Master Informatique, M2 en alternance

sept-17							oct-17							nov-17									
N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D
35					1	2	3	39						1		44			1	2	3	4	5
36	4	5	6	7	8	9	10	40	2	3	4	5	6	7	8	45	6	7	8	9	10	11	12
37	11	12	13	14	15	16	17	41	9	10	11	12	13	14	15	46	13	14	15	16	17	18	19
38	18	19	20	21	22	23	24	42	16	17	18	19	20	21	22	47	20	21	22	23	24	25	26
39	25	26	27	28	29	30		43	23	24	25	26	27	28	29	48	27	28	29	30			
								44	30	31													
déc-17							janv-18							févr-18									
N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D
48					1	2	3	1	1	2	3	4	5	6	7	5				1	2	3	4
49	4	5	6	7	8	9	10	2	8	9	10	11	12	13	14	6	5	6	7	8	9	10	11
50	11	12	13	14	15	16	17	3	15	16	17	18	19	20	21	7	12	13	14	15	16	17	18
51	18	19	20	21	22	23	24	4	22	23	24	25	26	27	28	8	19	20	21	22	23	24	25
52	25	26	27	28	29	30	31	5	29	30	31					9	26	27	28				
mars-18							avr-18							mai-18									
N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D
9				1	2	3	4	13						1		18		1	2	3	4	5	6
10	5	6	7	8	9	10	11	14	2	3	4	5	6	7	8	19	7	8	9	10	11	12	13
11	12	13	14	15	16	17	18	15	9	10	11	12	13	14	15	20	14	15	16	17	18	19	20
12	19	20	21	22	23	24	25	16	16	17	18	19	20	21	22	21	21	22	23	24	25	26	27
13	26	27	28	29	30	31		17	23	24	25	26	27	28	29	22	28	29	30	31			
								18	30														
juin-18							juil-18							août-18									
N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D	N°	L	M	M	J	V	S	D
22					1	2	3	26						1		31		1	2	3	4	5	
23	4	5	6	7	8	9	10	27	2	3	4	5	6	7	8	32	6	7	8	9	10	11	12
24	11	12	13	14	15	16	17	28	9	10	11	12	13	14	15	33	13	14	15	16	17	18	19
25	18	19	20	21	22	23	24	29	16	17	18	19	20	21	22	34	20	21	22	23	24	25	26
26	25	26	27	28	29	30		30	23	24	25	26	27	28	29	35	27	28	29	30	31		
								31	30	31													
sept-18																							
N°	L	M	M	J	V	S	D																
35						1	2																
36	3	4	5	6	7	8	9																
37	10	11	12	13	14	15	16																
38	17	18	19	20	21	22	23																
39	24	25	26	27	28	29	30																

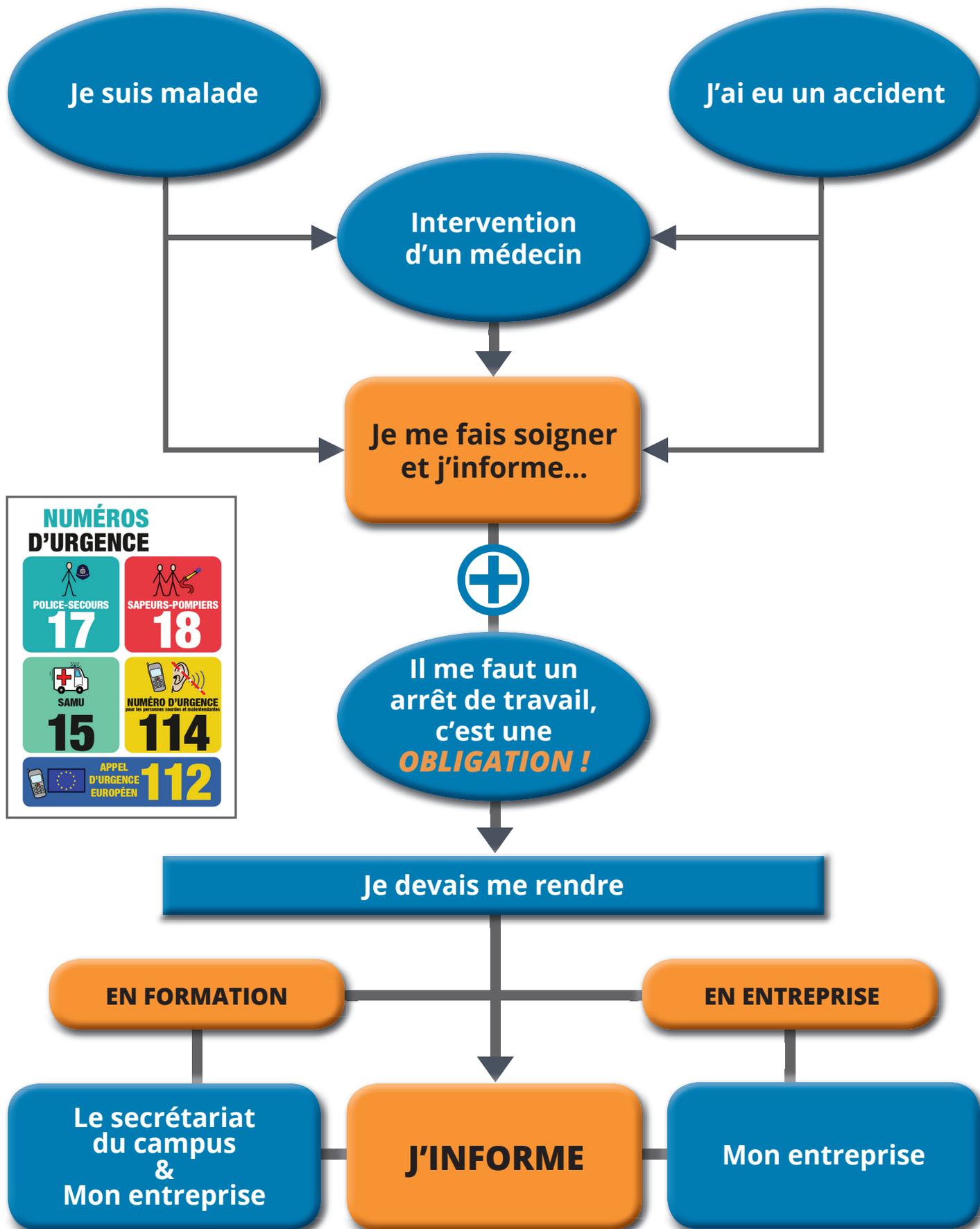
	Entreprise
	Formation USMB
	Jours fériés
	Rentrée
	Examens
	Rattrapage éventuel -fin formation
	Manifestations exceptionnelles

Un double-encadrement

« Pour chaque salarié en contrat de professionnalisation, l'employeur choisit un tuteur parmi les salariés qualifiés de l'entreprise. (...) » Article D6325-6 du code du travail.

Le Tuteur est un professionnel reconnu compétent pour former l'alternant. En tant que référent professionnel, il doit le guider dans sa découverte de l'entreprise et dans ses acquisitions de compétences, en exploitant le contexte de situations vécues en entreprise.

RÔLES & MISSIONS	
Tuteur en entreprise	Tuteur pédagogique
<ul style="list-style-type: none"> • Cadrer le travail de l'alternant • Veiller à la bonne adéquation entre les missions confiées en entreprise et les objectifs de la formation universitaire • Assurer la liaison avec l'organisme de formation, dont la soutenance finale • Prendre connaissance du travail effectué dans l'établissement de formation • Avoir un contact régulier avec l'alternant • Transmettre son savoir et son savoir-faire • Participer à l'évaluation du suivi de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner et conseiller l'alternant en l'aidant à établir des liens entre les contenus de formation et ses activités professionnelles • échanger avec le tuteur entreprise quant à l'acquisition des savoirs-faire professionnels • S'assurer que l'alternant remplit correctement sa mission au sein de l'entreprise et que celle-ci est bien en adéquation avec les objectifs du diplôme • Organiser les visites en entreprise (3 visites durant la période du contrat de professionnalisation) • Participer à l'évaluation de l'alternant



Toute absence ou retard seront communiqués systématiquement à votre entreprise qui se réserve le droit d'ajuster votre salaire en conséquence en cas d'absence de justification.

FICHE DE SUIVI EN ENTREPRISE N°1 : PROFIL DE POSTE & OBJECTIFS

Poste occupé :

Lieu de mission :

Déplacements :

MISSIONS PRINCIPALES :

MISSIONS SECONDAIRES :

COMPÉTENCES VISÉES À L'ISSUE DE LA FORMATION :

CONTEXTE :

.....

.....

OBJECTIFS VISÉS / PROJETS :

.....

.....

.....

.....

AXES D'AMÉLIORATION :

.....

.....

DATE DE LA VISITE :/...../.....

DATE DE LA PROCHAINE VISITE :/...../.....

Signature du salarié :

Signature du tuteur professionnel :

Signature du tuteur pédagogique :

FICHE DE SUIVI EN ENTREPRISE N°2 : COMPORTEMENTS & COMPÉTENCES



APPRECIATION	1	2	3	4	REMARQUES
Savoir-faire & maîtrise technique					
Connaissances techniques de base					
Méthodologie de travail					
Capacité de synthèse et d'analyse					
Gestion des priorités et capacité de proposition					
Les missions					
Compréhension des missions					
Réalisation					
Adéquation avec la formation préparée					
Intégration & comportement professionnel					
Intégration dans l'entreprise					
Communication & travail collectif					
Autonomie					
Engagement dans son travail					
1 : Très satisfaisant / 2 : Satisfaisant / 3 : Insuffisant / 4 : sans avis					

SYNTHESE DE LA RENCONTRE ET OBJECTIFS DE PROGRESSION	
Points forts	Point à améliorer
	Synthèse

ATTEINTE DES OBJECTIFS & DÉROULEMENT DU PROJET *(état d'avancement)*

DATE DE LA VISITE :/...../.....

DATE DE LA PROCHAINE VISITE :/...../.....

Signature du salarié :

Signature du tuteur professionnel :

Signature du tuteur pédagogique :

COMMENTAIRES	
ÉVALUATION DES MISSIONS CONFIEES	
Résultats obtenus	
Réalisation du projet en entreprise	
Remarques	
ACQUISITION & DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES	
En maîtrise de sa spécialité	
En comportement professionnel	

Les 8 structures de formation de l'Université Savoie Mont Blanc

FACULTÉ DE DROIT (FD)

Tel : +33 4 79 75 84 76 / www.fac-droit-savoie.fr

IAE SAVOIE MONT BLANC

Tel : +33 4 50 09 24 24 / www.iae.univ-smb.fr

IUT d'ANNECY

Tel : +33 4 50 09 22 22 / www.iut-acy.univ-smb.fr

IUT DE CHAMBÉRY

Tel : +33 4 79 75 81 75 / www.iut-chy.univ-smb.fr

POLYTECH ANNECY-CHAMBÉRY

Tel : +33 4 50 09 66 00 / www.polytech.univ-smb.fr

UFR LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES (LLSH)

Tel : +33 4 79 75 84 79 / www.llsh.univ-smb.fr

UFR SCIENCES ET MONTAGNE (ScEM)

Tel : +33 4 79 75 94 56 / www.scem.univ-smb.fr

CENTRE NATIONAL DE FORMATION POUR ENSEIGNANTS INTERVENANT AUPRÈS DES JEUNES DÉFICIENTS SENSORIELS (CNFEDS)

Tel : +33 4 79 75 85 71 / www.cnfeds.univ-smb.fr

LE GUICHET UNIQUE D'INFORMATION DES ÉTUDIANTS (GUIDE)

Tel : +33 4 79 75 94 15 / guide@univ-smb.fr



04 79 75 85 85 / www.univ-smb.fr



facebook.com/univsavoie



[@univ_savoie](https://twitter.com/univ_savoie)

ANNECY-LE-VIEUX · CHAMBÉRY/JACOB-BELLECOMBETTE · LE BOURGET-DU-LAC

